

S 28. Jan. 77 1 1

A l'Ambassade de Suisse

O t t a w a

461.2 - PF-d1

23.12.1976

s.B.34.12.Ca.0

27 janvier 1977

s.C.46.Ca.1000-RL/rd

s.C.41.129.0

Articles de la presse canadienne  
sur le système bancaire suisse

Par la lettre du 23 décembre et plus encore par celle du lendemain, vous avez attiré notre attention sur les articles critiques parus dans la presse canadienne à l'égard des banques suisses, cela dans le contexte de l'affaire de l'Atomic Energy of Canada Ltd. et des paiements de commissions auxquels elle a donné lieu.

L'article joint à vos lignes du 24 décembre est évidemment extrêmement virulent et nous comprenons que vous souhaiteriez réagir. A la suite des expériences faites et en plein accord avec l'Association suisse des banquiers, nous déconseillons cependant en général la publication de mises au point officielles. Celles-ci peuvent conduire à des réactions négatives et à des polémiques amplifiant encore l'écho de l'article initial. Nous ne sommes donc pas à même de vous remettre des textes déjà utilisés pour réfuter de semblables accusations. Nous préférons inviter nos missions à prendre contact avec la rédaction ou le journaliste auteur d'informations tendancieuses afin qu'elles attirent l'attention des intéressés sur leur méconnaissance de la question et les incitent à la considérer de façon plus objective. Ce genre d'interventions amène parfois les auteurs à publier spontanément un nouvel article plus objectif.

./.

mentionnées

S 28. Jan. 77 1 1



./.  
./.  
./.

La brochure "The Truth About Swiss Banking" dont nous vous remettons de nouveaux exemplaires peut être à cette fin utilement employée, comme nous l'avons remarqué au dernier alinéa de notre circulaire du 19 novembre 1975. Nous joignons aussi la réplique qu'avait donnée M. F. Aschinger, il y a quelques années, au livre contesté de T.R. Fehrenbach "The Swiss Banks". Cet exposé garde toute sa valeur, les accusations proférées contre les banques suisses restant constamment les mêmes.

./.

Vous trouverez encore en annexe l'article de C.L. Sulzberger, publié dans la New York Times du 17 avril 1976 et qui a été envoyé à toutes les missions le 7 mai dernier. Cette appréciation pondérée d'un éminent journaliste étranger est susceptible, mieux peut-être que les plaidoyers pro domo de nos banques, de convaincre des journalistes moins bien informés du peu de consistance de leurs accusations. Nous avons informé l'Association Suisse des banquiers pour le cas où elle envisagerait une action parallèle.

Service économique et financier  
p.o.

(Rochat)